Relations CE/Chypre: coopération financière et technique, 4ème protocole

1995/0066(AVC) - 10/10/1995

Le rapporteur a demandé de préciser la date du début des négotiations. Il a insisté pour que l'on soutienne des mesures qui augmentent la confiance entre les deux parties de l'île. Le commissaire VAN DEN BROEKE a précisé que les négotiations d'adhésion débuteront avant la ratification des résultats de la conférence intergouvernementale, mais que l'adhésion semble difficile avant cette ratification. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité d'un réglement politique qui doit respecter les valeurs essentielles de l'Union.